

COEUR ET COURAGE

Nous ne doutons pas que 2008 sera une année difficile ; nos hommes politiques devront faire preuve de beaucoup de courage pour envisager la Belgique de demain.

La pâle réaction à la première gifle administrée aux francophones a incité les Flamands à nous en infliger deux autres tout aussi violentes.

En contrepartie, les partis francophones auraient dû, à l'unanimité, exiger la liberté et le respect de la démocratie

On ne peut tolérer dans des communes à majorité francophone que le français soit interdit dans les Collèges échevinaux et que les Bourgmestres démocratiquement élus ne soient pas nommés.

Si la Flandre veut poursuivre sa dictature de la loi du nombre, les francophones, pour se faire respecter, doivent établir d'urgence une stratégie commune.

S'il le fallait, nous ne craindrions pas d'unir Bruxelles et la Wallonie dans un Etat Belgique Romane.

Le gouvernement provisoire doit le savoir et en être conscient.

***Tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se brise.
Spot du XI^{ème} siècle.***

BRUXELLES, LA FRANCOPHONE

Mon chez moi wallon

Cotisation : 10,00 €

Compte n° 145-0539031-61

de la Ligue Wallonne – 1200 Bruxelles



LE DIMANCHE 24 FÉVRIER 2008 à 12h30

LA LIGUE WALLONNE

**a le plaisir d'inviter ses membres et amis au dîner amical
et démocratique de la**

SAINT-VALENTIN

à la Moule Sacrée – 11 rue des Chapeliers – Bruxelles



M E N U

Apéritif : le porto rouge

Moules marinières (1) ou Le filet mignon sauce escoffier (2)
(champignons, tomates estragon, crème)

Dessert : La glace au spéculoos « Maison »
Café ou thé

Vins rouge ou blanc à discrétion

**Conditions démocratiques 22 € à verser au compte n°
145-0539031-61 de la Ligue Wallonne en mentionnant le plat
choisi (1 ou 2) sur le bulletin de versement.**

**Réservation : M. Watrice 02.770.62.21
Mme Lambot 02.230.03.55**

VIVE LA BELGIQUE FRANÇAISE !

Cri de détresse, cri de désespérance. Appel à la vie lancé vers la France par Daniel DUCARME, MR, responsable du MR section « International ». En accord avec les membres du Bureau du MR ? Voire. Quand on connaît le côté franc-tireur de l'intéressé, ce qui lui a valu les foudres, il y a quelques années, de Hervé Hasquin, autre grande peinture du MR.

« Ca suffit maintenant », confie-t-il au quotidien français Libération à l'adresse des Flamands. Tel un François Perin, il martèle ses pensées par des phrases percutantes : « La Belgique est à bout (...). Je crois même qu'elle ne tient plus debout (...) il est temps d'entrer en résistance (...). Le francophone doit avoir l'audace d'oser être lui-même. C'est le moment de s'engager dans cette voie en anticipant l'avenir (...). Le fait régional est incontournable (...). Pour la Wallonie et pour Bruxelles, il doit l'être plus que jamais. Chacune doit se donner la force, le courage et les moyens de son autodétermination (...). Il ne peut être question que Bruxelles vive sous la tutelle flamande ou devienne un district cogéré par la Flandre et par la Wallonie. Le Bruxellois doit être maître chez lui (...) S'il n'est pas possible d'aboutir à une réconciliation avec le Nord, nous n'aurons d'autres choix que d'ouvrir sans complexe la voie à l'affirmation non pas d'une Communauté française renforcée, mais bien à l'émergence d'une Belgique française (...). La Constitution de la République française (...) peut permettre à la Belgique française de conserver une identité propre et sa pleine autonomie dans la gestion de certaines compétences, un tel système n'entraînerait aucunement la perte des symboles auxquels nous sommes attachés à l'instar de notre drapeau, notre hymne national et même, il faut oser le dire, la famille royale (...) Analyse pertinente qu'il est permis d'approuver.

Le problème, et il est d'importance, est le Benelux. Les traités économiques passés entre la Belgique, les Pays-Bas et le Grand-duché du Luxembourg arrivent à échéance en 2010. La violente poussée du nationalisme flamand et la proposition du Land Rhénanie du Nord-Westphalie de s'intégrer dans le Benelux ne sont pas le fait du hasard ; elles s'inscrivent dans la doctrine pangermaniste de regroupement des familles d'origine germanique. Pour la doctrine nationaliste flamande c'est un lien sensuel avec la mère-patrie. Pour la doctrine germanique, c'est avoir un accès à la Mer du Nord, porte ouverte sur les océans.

Le moment est dramatique pour la Belgique française. Le français est épuré de Flandre ; il est en passe de l'être dans la périphérie bruxelloise ; Bruxelles est phagocyté ; les Fourons sont annexés ; il reste la Wallonie, gangrenée par le Boerenbond ...Le renouvellement des traités Benelux est en négociation. Le nationalisme flamand surfe sur la division des partis francophones vermoulus par l'égotisme, la charlatanerie, la vanité, l'orgueil, le clanisme... pour germaniser le nouveau Benelux et pour atteindre à terme son objectif : rétablir les Pays-Bas méridionaux unilingues néerlandais de 1815. La langue et la culture françaises ainsi que les langues régionales wallonnes bannies à jamais du territoire de ce qu'est la Belgique actuelle !

Raymond WATRICE



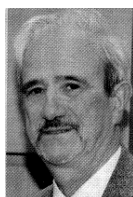
La Ligue wallonne de la Région de Bruxelles a pour mission de défendre et de promouvoir la langue et la culture françaises, de maintenir des liens affectifs et culturels entre Bruxelles et la Wallonie, de véhiculer une image positive de la Wallonie et de Bruxelles ; elle invite constamment nos dirigeants à ne pas céder la moindre parcelle d'une réforme de l'Etat qui accorderait aux Flamands une tutelle définitive sur Bruxelles et sur la Wallonie par l'application du système de la majorité simple au Parlement. Il convient de savoir que les Flamands sont majoritaires à la Chambre des Représentants ; ils useront et abuseront de leur majorité : la totalité des postes ministériels pourra leur être attribuée !

Coordonnées :

Ligue wallonne de la Région de Bruxelles asbl
Secrétariat : 70 avenue Victor Gilsoul, 1200 Bruxelles
Compte bancaire : 145-0539031-61
Courriel : raymond.watrice@skynet.be
Adhésion ou abonnement : 10 euros l'an.

Raymond WATRICE
Secrétaire

La fierté tranquille de notre culture



Les récents évènements ont eu un mérite: celui de démontrer l'existence, dans les profondeurs de la société civile, d'une francité belge, unie et déterminée, qui n'accepte pas l'hypothèse d'une sujétion quelconque qu'imposerait sans vergogne une majorité irrespectueuse du pacte national.

Nous avons donc raison d'écrire, Antoinette SPAAK et moi, en novembre 2006, dans notre *Manifeste pour l'unité francophone* que quelle que soit la structure étatique que l'avenir nous imposerait «*Wallons et Bruxellois ont un destin commun*».

Et nous ajoutons que: «*Dans cet esprit, Bruxelles doit s'assumer comme région francophone sans complexe ni pusillanimité. La langue française doit y occuper toute sa place, la première.*

Pour le reste, précisément parce qu'elle est de culture française et qu'elle relève donc de la conception universaliste de celle-ci, Bruxelles a une vocation multiculturelle bien au-delà d'un bilinguisme réducteur. Les signataires estiment donc qu'il est impensable que Bruxelles devienne une ville bilingue autonome, même européenne, séparée de la Wallonie. Elle doit afficher clairement ses couleurs et, à ce titre, offrir à l'Europe entière son multiculturalisme.»

Le rôle de la Maison de la Francité a toujours été un rôle de combat qu'elle assume depuis sa création. Aujourd'hui, plus qu'hier sans doute, il se révèle central parce qu'il incarne, à un moment où le droit de parler français est bafoué, où Wallons et Bruxellois sont méprisés ou maltraités, une forme de résistance pluraliste, éloignée des coterie partisans, préoccupée seulement de redire calmement la légitime fierté de perpétuer une langue et une culture merveilles, servie par des citoyens courageux qui ont construit ensemble une société économique et sociale de haute qualité, que son unité consolidée promet à un grand avenir, quelles que soient les péripéties institutionnelles que le prurit nationaliste du Nord du pays pourrait lui imposer.

Notre devoir, c'est également la solidarité réaffirmée à l'égard de tous ceux, en Flandre, qui sont attachés à notre culture. Nous ne les abandonnerons pas, car la liberté de langue et de culture ne relève pas d'une sacralisation perverse des identités, facteur d'anathèmes et de rejet de l'autre, mais bien des droits fondamentaux de la personne. Le contraire, en fait, de l'idéologie mortifère qui sous-tend la mise en oeuvre de la notion de «*sol sacré*» et de son corollaire, la purification ethnique.

Quand une culture s'ouvre à toutes les autres, elle est certaine de son humanisme.

Notre défi est d'être toujours fidèles à ce haut idéal.

Serge MOUREAUX
Président

Extrait de la « Revue de la Maison de la Francité » n° 52

LE « COMPROMIS A LA BELGE » - « UNE AUTRE METHODE ... »

Autre méthode *

Changeons donc de méthode ! Comment ? Il ne suffit pas de confier à « un groupe de sages » ou de « commissaires royaux », ni même comme le proposaient récemment certains, « un forum composé de représentants politiques et de membres de la société civile », le soin de concocter, dans le huis clos de quelque château ou des salons feutrés du Parlement, un énième compromis institutionnel. Peut-être aboutiraient-ils à une solution provisoire. Mais au risque d'une confusion plus grande encore sur la solution et d'une opacité sur le processus qui renforcerait les soupçons qui pèsent sur la valeur de nos institutions et de nos hommes politiques.

Plutôt que de négociations à huis clos, c'est de délibération raisonnée et publique que notre pays a besoin pour résoudre la crise

politique qu'il traverse et pour résorber le déficit de légitimité démocratique dont il souffre de manière chronique. Pourquoi donc ne pas demander à un « comité des sages », composé de personnalités politiques d'expérience, de mettre en place un forum public sur quelques questions fondamentales controversées et posées sans tabou ? Il prendrait la forme de panels organisés dans tout le pays et retransmis à la télévision (avec traduction simultanée). Dans ces panels des universitaires, des représentants d'organisation, mais aussi et surtout de simples citoyens, francophones et flamands, ensemble pourraient exprimer et échanger leurs points de vue, leurs enthousiasmes, leurs convictions sur les positions et les arguments des uns et des autres. Une telle méthode, déjà expérimentée ailleurs, remettrait les citoyens en position d'acteurs de la vie politique et contraindrait tous les protagonistes de celle-ci à argumenter plutôt qu'à faire de la surenchère ou de la simplification. Ensuite, mais ensuite seulement, on pourrait confier à ces « sages » le soin d'élaborer d'éventuels projets de réforme institutionnelle à soumettre aux Chambres constituantes et, pourquoi pas, à un référendum comme le proposaient déjà d'aucuns en 1993.

Hervé POURTOIS, Professeur à l'UCL,
Chaire Hoover d'éthique économique et sociale

* Les titres sont de la rédaction.



LE RESPECT DES LOIS

L'usage du français par les conseillers communaux francophones au cours des séances des conseils communaux des communes à régime spécial : un droit sans restriction.

C'est ce que revendique M. Messemakers de Beauval-Vilvorde depuis 1987, pour la 216^{ème} fois ses votes sont actés comme « ongeldig » non valable.

Mais comme beaucoup d'autres, il persévère.

Campagne d'information (F.D.F.)

Octobre 2007

L'usage du français par les conseillers communaux francophones au cours des séances des conseils communaux des communes à régime spécial : un droit sans restriction.

1. Jurisprudence de la Cour constitutionnelle.

Dans un arrêt n°26/98 du 10 mars 1998 (considérant B 3.4), La Cour a considéré que l'obligation d'utiliser le néerlandais au cours des séances du conseil communal ne s'appliquait pas aux conseillers communaux.

Ceci signifie très concrètement que les interventions orales faites en français par les conseillers communaux doivent pouvoir être consignées au procès-verbal et acquérir le cas échéant des effets juridiques, contrairement à ce que prétendent les autorités flamandes de tutelle. Le professeur néerlandophone de droit constitutionnel de l'UIA (Université d'Anvers) Jan Velaers a d'ailleurs estimé à l'époque « qu'il était nécessaire de reconnaître l'autorité des arrêts de la Cour d'arbitrage (...) »

Les conseillers communaux francophones des communes périphériques ont donc le droit de s'exprimer en français, sans aucune restriction et il appartient aux autorités flamandes de tutelle de le respecter .

2. Jurisprudence de la Commission permanente de contrôle linguistique.

La CPCL dans un avis déjà ancien du 3 mars 1966 (n°10) avait estimé que « l'emploi oral des langues au sein du conseil communal tant en séance publique qu'à huis clos » de sorte que les conseillers communaux peuvent faire usage du français au cours des séances du conseil communal (avis n°1182 du 16 juin 1966).

DEUX POIDS, DEUX MESURES...

SELON QUE VOUS ETES FLAMAND OU FRANCOPHONE :-
Un an est passé. Les bourgmestres légalement et démocratiquement élus le 10 octobre 2006 avec une large majorité absolue, de Linkebeek, Crainhem, Wezembeek-Oppem ne sont toujours pas nommés. Seule la bourgmestre de Rhode-Saint-Genèse serait prochainement nommée. Quel crime ont-ils commis ? Celui de lèse Flandre ! Ils ont envoyé les convocations électorales en français aux personnes enregistrées dans les registres communaux comme francophones : Ils ont bafoué la Flandre ! Et la Flandre les punit ! Surtout, ultime infamie : aucun échevin flamand ne peut siéger dans les nouveaux conseils communaux, les listes flamands n'ayant pas atteint le quorum requis ! - Pire encore, ils ont aggravé leur cas en convoquant chacun un conseil communal extraordinaire et en laissant les interventions se dérouler en français ! « J'en ai ras le bol » - s'est exclamé le ministre flamand des affaires extérieures, Marino Keulen (CD&V). Dans la foulée de cette déclaration ministérielle, trois partis flamands (Vlaams Belang, N.VA et SP.A) ont exigé des mesures disciplinaires contre les bourgmestres desdites trois communes. Ces mêmes partis flamands, auxquels se sont joints les grands partis politiques flamands, ces mêmes personnalités politiques flamandes qui ont applaudi à la félonie des bourgmestres de l'arrondissement Bruxelles-Hal-Vilvorde de boycotter les élections communales, n'ont demandé l'engagement d'une procédure judiciaire à leur encontre pour violation de la Constitution.



LA FRANCITE MONDIALE

ARMOIRIES DE LA VILLE DE QUÉBEC

« D'azur à la champagne burulée-ondée d'argent et d'azur sommée d'un navire ancien voguant à pleines voiles d'or, au chef de gueules bordé d'or et chargé de deux clés d'or passées en sautoir, à la feuille d'érable de sinople brochante sur les clés, l'écu timbré d'une couronne murale maçonnée de sable et ajourée de gueules, et pour devise DON DE DIEU FERAY VALOIR ».



Les couleurs utilisées dans ces armoiries ont les significations héraldiques suivantes : l'or signifie force, foi, justice, richesse, constance et éclat ; l'argent : humilité, pureté, charité, vérité et victoire ; l'azur : souveraineté, majesté, sérénité, bonne réputation savoir, clarté et loyauté ; le gueules : amour, douleur, grandeur, courage, générosité, vaillance et intrépidité ; et le sinople : espérance, renouveau, abondance, beauté, liberté et gaieté.

Le vaisseau représente la période de la fondation de Québec en 1608 par Samuel de Champlain, venu de Honfleur. Il représente aussi la vocation maritime de Québec par son important port de mer. Les voiles gonflées symbolisent la fermeté et la vaillance de la population. Les deux clefs ont chacune une signification particulière, celle de droite symbolise Québec, capitale de la Nouvelle-France, du

Canada au début du régime anglais et du Bas-Canada; celle de gauche représente la capitale du Québec depuis la Confédération. Réunies, elles symbolisent l'histoire politique et municipale de la ville de Québec.

La feuille d'érable symbolise la personnalité canadienne de la ville de Québec et représente tous les éléments ethniques de sa population ainsi que l'esprit patriotique et civique des citoyens de la ville. La couronne murale, à l'extérieur de l'écu, rappelle que Québec est une ville fortifiée et que son fondateur, Champlain, venait aussi d'une ville fortifiée, Brouage en Saintonge.

Enfin, la devise « Don de Dieu feray valoir » constitue un témoignage de foi chrétienne symbolisant les vertus spirituelles, morales et sociales de la population active et courageuse de Québec, et elle incarne l'idéal de la ville, puisé aux sources mêmes de sa fondation.



TINTIN AU QUÉBEC

une aventure du « vingt-et-unième » en Amérique du Nord

2008 marquera le 400e anniversaire de la fondation de la ville de Québec. Toute l'année, des célébrations auront lieu dans la capitale du Québec, qui entre autres accueillera le Sommet de la Francophonie. Mais des manifestations se dérouleront également ailleurs dans le monde. La Maison de la Francité ne pouvait laisser passer cette occasion exceptionnelle de rendre hommage à la francophone et dynamique communauté québécoise. Aussi a-t-elle choisi, pour son grand concours annuel, un thème de circonstance : « **TINTIN AU QUÉBEC** ».

C'est en 1608 que Samuel de Champlain s'installe à Kébec, « là où le fleuve rétrécit » en algonquin. Devenue capitale du Bas-Canada, puis du Québec, la cité a grandi et prospéré jusqu'à nos jours, tout en conservant son cachet historique et patrimonial. Mais la ville a su, en même temps, accueillir de nouveaux arrivants de toutes origines, et inventer - en français - sa propre modernité. Le Québec est aussi une vaste province du Canada, qui s'étend des régions polaires, où vivent les Inuits, aux paysages vallonnés du sud. Divers animaux marins et terrestres peuplent la région, tels les castors, les ours polaires, les phoques ou les baleines.

Pour les concurrents, le mot « TINTIN » doit se comprendre, autant que possible, dans son sens commun, appartenant au domaine public : la tentative inaboutie d'un personnage ordinaire et poétique, qui n'a rien du surhomme ou de l'aventurier désinvolte. Seront acceptés les textes de toute nature (nouvelle, conte, reportage, témoignage, etc.), mais aussi les planches de bandes dessinées et les chansons. Alors vite, à vos crayons, à vos souris, à vos plumes ou pinceaux, et n'oubliez pas : il y aura 50 gagnants, soit 10 cadets, 15 juniors et 25 adultes ! De nombreux prix sont prévus : des chèques de plus de 1.000 €, des livres, des entrées gratuites, etc. Les meilleurs textes seront publiés.

Consultez le règlement sur notre site Internet www.maisondelafrancite.be ou téléphonez-nous au 02/219 49 33. Un supplément « Spécial Québec » paraîtra mi-décembre dans notre revue *Francité* et sur notre site Internet.



COURRIER DES LECTEURS

Georgette PURNODE 5000 Namur: ... Depuis plus de trente ans, le monde politique flamand réclame son désir d'autonomie.

Seuls, la médiocrité et l'aveuglement des classes politiques wallonnes sont donc responsables du marasme dans lequel la population est plongée.

Tous les pouvoirs au sein de la Belgique appartenaient jadis aux mains des francophones qui par laisser-aller se sont laissés dominer.

Il est trop facile maintenant de s'en prendre à l'autre communauté ; le ver est dans notre fruit et il conviendrait d'abord de l'en extirper.

N'est-il pas trop tard de redevenir efficace

Vincent JACQUE - Je salue vos efforts de défense de notre langue française. Toutefois, pour avoir beaucoup d'amis wallons, et donc pour avoir constaté d'autres différences dans nos manières respectives de raisonner, de "fonctionner", je ne me reconnais pas dans l'appellation de Wallon de Bruxelles, mais bien dans celle de Belge francophone. Si je n'ai aucune envie, en tant que Bruxellois, de voir Bruxelles devenir la capitale de la Flandre (je veux dire vraiment, pas seulement dans les fantasmes flamingants), je ne la vois pas devenir davantage celle de la Wallonie qui du reste en est déjà pourvue (Namur), mais bien celle de la Belgique. Les Flamands opposés à la scission du pays et soucieux de conserver la solidarité nationale sont plus nombreux qu'une certaine presse voudrait nous le faire croire. Lesdits Flamands arguent du fait que s'il paraît tout naturel à tout le monde de faire montre de solidarité à l'égard de pays étrangers économiquement défavorisés, ils ne voient pas a fortiori pourquoi il devrait en aller différemment avec le sud de la Belgique. Notamment encouragé par ces prises de position, je demeure un Belge francophone, un Bruxellois unitariste.

Henri SIMONS 1000 Bruxelles - : Je partage votre soutien au français même si je suis Bruxellois de souche et ne me sens pas Wallon. Défendons notre langue en Belgique mais aussi au plan international dans les institutions comme l'Europe, l'Otan ou l'ONU.

Pedro Joaquin HUERGO, Waterloo

Dans les moments critiques qu'on est en train de vivre, il est plus que jamais nécessaire que les négociateurs francophones présentent une attitude commune, résolue, sans esprit de recul car si l'on vient à céder ou à transiger pour obtenir un mauvais compromis de trêve communautaire, ils se trouveront encore une fois, à court ou à moyen terme, avec des nouvelles exigences et humiliations « et le déshonneur et la guerre » comme l'a si bien dit Churchill à propos de la Conférence de Nuremberg en 1938. Il est donc à espérer qu'il n'apparaisse aux heures décisives un « Judas » trahissant la confiance des Bruxellois et Wallons comme on pourrait le craindre à entendre certaines déclarations de nos responsables politiques. Il plus que temps de dire « assez, vous n'irez pas plus loin » à nos « compatriotes » du Nord qui tournent en dérision toutes les lois démocratiques quand elles desservent leur cause nationaliste. Les Francophones de Bruxelles, de sa périphérie et de Wallonie ont fait naguère la prospérité et le prestige de la Belgique, ils forment une nation ; n'ayons donc pas peur de recommencer seuls, l'aventure merveilleuse de créer et de nous épanouir, sans diktats ni chicanes, dans un nouvel Etat souverain bien à nous.

(Extrait)

F. VERSTREPEN, 1040 Etterbeek - ... je soutiens volontiers votre combat et j'espère que nous ne serons pas abandonnés. Remerciements.

Albert E. DELIEGE, 1000 Bruxelles

Le Gouvernement des Cent Jours 23 décembre - 23 mars

Après six mois de crise nous avons eu droit à un gouvernement provisoire.

Il est loin d'apaiser les craintes des francophones.

Bien que composé à parité, les compétences prédominantes sont réservées aux ministres flamands :

Réformes institutionnelles
Intérieur
Affaires étrangères
Justice

Défense
Fonction publique.

Pour les francophones

Finances
Santé publique
Indépendants
Coopération
Pension
Emploi

L'équilibre est fort précaire et il ne reste que quelques semaines à M. Leterme pour apprendre la Brabançonne.

Elisabeth JORIS

Pas de souci, je fais passer le message. Continuez ainsi, ce sont de gens tels que vous dont nous avons besoin, et je me sens d'autant plus concernée, que j'habite Wemmel, commune à facilités où les intérêts des francophones se trouvent de plus en plus mis à mal. Vivons-nous encore dans un Etat Démocratique ? Merci et bien à vous.

Guy Massenaux, 1040 Etterbeek

-- /-- Il est à présent clair que la scission de l'arrondissement de BHV se fera vraisemblablement, avec ou sans contreparties réelles pour les francophones ... Il ne faudrait toutefois pas que dans cette éventualité les Flamands nous rejouent le coup de "Bruxelles, capitale de la Flandre", et maintiennent à Bruxelles, toutes les administrations, les tribunaux et les fonctionnaires qui s'occuperaient de cet arrondissement. Pour une fois qu'il y a une occasion de déflamandiser quelque peu la Région ! Et il ne suffirait pas de se contenter de quelques promesses vagues ou de penser que cela va de soi !

Par ailleurs, je vous signale un aspect des choses sur lequel on s'étend peu quand, comme le revendiquent les partis flamands, on parle de l'extension des compétences régionales au détriment du Fédéral. Il s'agit donc, dans ce cas, de transférer non seulement des compétences mais aussi des fonctionnaires aux Régions. En clair, cela signifierait, entre autres, le départ de Bruxelles vers Namur d'un certain nombre de fonctionnaires et d'administrations; les Flamands, eux, ne bougeraient pas de Bruxelles, puisqu'ils y ont aussi leurs administrations régionales!... Donc, les demandes de confédéralisation cachent aussi dans les faits un renforcement relatif de l'emprise flamande sur Bruxelles...

Enfin, en attendant que les choses changent, pourrait-on cesser de parler de "Bruxelles, capitale de la Flandre". Tout au plus, peut-on actuellement parler de "Bruxelles, siège du gouvernement flamand". On imiterait ainsi les Pays-Bas dont, je crois, la capitale est Amsterdam, mais dont le gouvernement siège à La Haye ("Residentie-stad").

La différence est plus que sémantique. La terminologie "capitale de la Flandre" n'est pas innocente et tend insidieusement à faire accroire que Bruxelles se trouve en Flandre, quod non.

LES GAZETTES

La Wallonie se redresse sans se renier (le Soir du 17/12/07)

Aurait-elle voulu faire les yeux doux au gouvernement wallon que la banque « flamande » KBC ne s'y serait pas prise autrement. Pensez donc : affirmer, la semaine dernière, que la Wallonie refait progressivement son retard sur la Flandre et que sa croissance lui fut même supérieure pendant cinq ans ! Quel chemin parcouru depuis le pamphlet du sénateur Alain Destexhe (MR), il y a à peine deux ans, dénonçant une Région en pleine déliquescence...

Comment justifier pareille révolution en si peu de temps? « *Tout cela est fortement exagéré*, relativise l'économiste Giuseppe Pagano (UMH). *Le pamphlet était excessif et le récent constat de la KBC est en réalité sans surprise. La Wallonie a longtemps payé le prix d'une*

longue crise, qui lui a fait perdre du terrain sur la Flandre pendant 40 ans. Il était normal qu'elle subisse, lourdement, les conséquences de la restructuration de ses piliers industriels. Et il eût été étonnant qu'après, elle n'ait pas commencé à se redresser.. » Et le plan Marshall là-dedans ? « Il est trop tôt pour en mesurer les effets économiques. En revanche, on les perçoit assez clairement sur le plan des mentalités. Le discours vis-à-vis des entreprises a changé et un consensus s'est enfin construit pour voir en elles un élément incontournable de la prospérité. »

D'où ce souci des politiques de mettre aujourd'hui en avant les « success stories » wallonnes, comme IBA à Louvain-la-Neuve, EVS à Liège, GSK à Rixensart... Comme « FlyingCam » aussi, à Liège, une entreprise dont les systèmes de caméras embarqués sur de petits hélicoptères sans pilote sont utilisés aux Etats-Unis comme en Chine - ils ont servi notamment dans les effets spéciaux des derniers James Bond et Harry Potter !

Leur inventeur, Emmanuel Prévinaire, était en plein tournage d'une publicité en Arabie Saoudite quand nous l'avons contacté. « *Trop longtemps, la Wallonie est restée traumatisée et n'a plus osé se vendre. Il est temps qu'on retrouve le goût de la compétition. Moi, personne n'est venu me chercher. Et il m'a fallu dix ans de travail pour qu'Hollywood m'accorde sa reconnaissance...* » Parangon de cette « Wallonie qui gagne », l'homme ne snobe pourtant pas la Wallonie « ancestrale »:« *Pour mettre au point mes appareils, j'ai eu besoin de compétences bien présentes chez nous, dans la mécanique de précision et dans l'aéronautique notamment. Tout cela est le fruit d'une longue tradition industrielle.* »

BENOÎT JULY

« Le Soir » du 7 décembre (Forum)

Il n'est pas trop tard, mais il est temps !

Mes chers concitoyens, j'ai peur. Notre pays traverse une très grave crise. La N-VA - séparatiste et indépendantiste à moyen et long terme, surfant sur la hantise du Vlaams Belang - tire les ficelles de l'actuelle politique belge, a pris le CD&V en otage, à travers lui toute la Flandre, puis tout le pays.

Oui, j'ai peur. N'est-il pas absurde, vain de vouloir négocier une réforme de l'Etat fédéral avec un groupe qui a pour vocation de supprimer cet Etat, faute de pouvoir le flamandiser totalement ? Ce petit parti n'est-il pas en train de réussir à briser le front des francophones ? M. Reynders, submergé par son ambition personnelle, ne se montre-t-il pas prêt à s'écraser devant les exigences flamingantes, en ne tirant pas les leçons des trois gifles récemment infligées aux francophones ? À l'inverse, Mme Milquet - pour qui je n'ai pas voté - se révèle une femme d'Etat de grande qualité, avec le sens de la défense - dans des circonstances pénibles - des intérêts de nos compatriotes ainsi que du nécessaire maintien de la solidarité francophone. Bravo et merci, Madame !

Oui, j'ai peur, pour la première fois de ma vie (déjà longue), je doute du bon sens belge, je me sens devenir anti-flamand, je commence à ne plus croire en l'avenir de notre chère Belgique, terre de compromis et du célèbre « Pacte des Belges », à m'éprouver enclin à envisager favorablement (mais avec résignation) l'idée du séparatisme : laissons la Flandre à ses démons nationalistes et oeuvrons à la construction d'une nouvelle Belgique, fondée sur une association étroite entre Bruxelles et la Wallonie.

Oui, j'ai peur, je suis en colère... et profondément triste. Francophones, rappelons-nous la célèbre adjuration de Paul-Henri Spaak : « *Il n'est pas trop tard, mais il est temps* », de réagir... et d'agir ! Unis !

Marcel Bolle De Bal – Linkebeek



Dîner de la Saint-Valentin
Dimanche 24 février à 12h30
à la Moule sacrée, 22 €



POESIE ET LITTERATURE

Qu'importe ta peau, qu'importe ta race,
tes aspirations, ta langue, ta foi
tout cela, vois-tu, n'est que carapace
et je tends la main quand tu viens vers moi
laisse s'estomper les sombres orages
il y a plus haut que les noirs nuages
un soleil de feu, un ciel de décembre
les douleurs parfois ont un goût de miel
comme la nuée a son arc-en-ciel
et comme décembre sa branche de houx
il y a des fleurs sur les immondices
des bulles d'argent dans les caniveaux
un bonheur caché dans les sacrifices
et de l'espérance aux matins nouveaux
il y a des mains pour serrer la nôtre
des parfums d'amour pour nous embaumer
et loin des chagrins où l'homme se vautre
il y a des riens pour nous enflammer
mais pour voir un jour l'amitié renaître
il faudrait demain pouvoir se connaître
pour mieux se comprendre et pour mieux s'aimer

De A. Plé - 1030 Bruxelles

ANNIVERSAIRE

Journée à marquer d'une pierre blanche
Le soleil a brillé de tous ses feux
Pour saluer l'anniversaire de ma naissance
Avec l'approbation de tous les dieux

Au réveil, les caresses de mon fidèle chien
Marquaient le prélude de la fête en ce trente juin
Les oiseaux tous réunis dans le jardin
M'ont donné l'aubade, avant la Jetée du pain

Même la pie qui pour honorer ce jour heureux
Avait revêtu sa plus belle redingote
Le merle moqueur paraissait si joyeux
Qu'il oubliait de piquer aux cerises ravigotes

Les quelques lys blancs et les roses rouges
Remplissaient l'air de leur parfum odorant -
Sans oublier la lavande dont chaque branche bouge
Au contact des abeilles, sans cesse butinant

Les heures de bonheur se sont vite écoulées
La communion avec la nature, fut une réjouissance
J'en ai béni et remercié les douces fées
D'être encore vivant pour fêter ma date de naissance
Il faut se contenter de peu, à mon âge

La vue d'un pigeon ou d'une tourterelle
Doit s'interpréter comme un heureux présage
Ainsi va la vie... qui s'arrête un jour, pareille... à la ritournelle

Marcel DESTRAIN
(Mes Poèmes)

CELUI QUI N'AVAIT PAS DE NOM !

Je l'avais adopté en décembre, alors qu'un brouillard tenace se collait aux fenêtres de la maison. J'ignorais tout de lui, son âge, son caractère, ses habitudes. Plus je le regardais, plus je le trouvais affreux! Le teint grisâtre, la tête dépourvue de cheveux, il était aussi ridé qu'un vieux Chinois.

La déception se lisait dans les yeux de ceux qui l'entouraient.

- Il est assez bizarre, clamaient les uns.

- La nature ne l'a pas gâté, disaient les autres d'un ton bas.

Avec le temps, il sera beau et solide, m'encourageaient mes rares amis.

Le coeur plein d'amertume, je prenais un air faussement indifférent.

Laissée seule, je l'observais encore. Recroquevillé sur lui-même, il ressemblait à un hérisson frileux. Pas un cri, même pas un gémissement ne sortait de ce corps trop inerte. Serait-il muet, insensible, lymphatique ?

Je devais lui donner un nom, un nom particulier bien à lui. Devant cette masse silencieuse, mon imagination demeurait stérile. Pas un petit nom creusé d'intimité ne me venait à l'esprit. Pourtant, j'avais désiré sa présence depuis tant de mois. Je le voulais ardemment et le voici sans plainte, attendant mon bon plaisir! Si j'avais été idiote et naïve, j'aurais dû assumer mes responsabilités... me rendre efficace...

Dans la vie, il faut prendre le taureau par les cornes me disait ma voisine en transportant son échelle pour aller cueillir les fruits de son verger.

Alors, je me suis approchée de lui pour le caresser et lui donner une position plus confortable. Tout doucement, je l'ai allongé, poudré d'un produit spécial contre les rides, soigné la moindre blessure. Un jour, ma main a effleuré un léger duvet soyeux. Ainsi, il reprenait vie. Parfois, il se mettait à bouger et à murmurer des choses incompréhensibles. Je presentais qu'il entendait le son de ma voix et le bruit de mes pas. Un peu plus tard, je l'ai offert au soleil, à la lumière, à la chaleur ainsi que le faisaient les idolâtres face à l'astre solaire.

Il ne portait pas de nom et je ne parvenais pas à trouver l'appellation unique qui deviendrait familière.

Pour l'embellir et le fortifier, je le nourrissais d'aliments les plus riches, je l'aspergeais d'eau la plus pure. Sa peau se dorait en prenant, par endroits, des nuances pastel, ses cheveux s'épaississaient, son souffle était parfumé. Il s'épanouissait harmonieusement comme la rose de Saint-Exupéry.

Les gens de l'entourage s'exprimaient clairement :

- Comme il est changé ! Il est superbe ! Pourvu qu'il reste ainsi !

Je taisais mes soins attentifs, ma vigilance, mes fatigues. Je le voulais résistant aux diverses maladies, à l'abri des accidents. Je le voulais heureux !

En ce moment de grande clarté, il semblait me sourire, me faire comprendre qu'il retenait le bonheur près de lui et que nos deux existences se fondaient l'une dans l'autre. Nos racines s'entremêlaient et la même sève coulait dans nos veines.

Je le contemplais en silence. Des ramures tremblantes ombrageaient son visage. Contre sa hanche, un merle mâchonnait le rubis d'une cerise pendant que l'été buvait un peu d'azur dans le coeur des pervenches.

Plantée sur son front, une grive jouait du violon pour séduire un papillon aux ailes peintes au jaune d'oeuf.

Fascinée par les couleurs, les sons, les frémissements imperceptibles, je songeais à la justesse des paroles de Giono dans " Le Chant du Monde ".

Instant après instant, je me sentais légère, vibrante, radieuse. Comme tout était simple !

En me penchant vers lui, j'ai prononcé, sans hésiter son nom unique et bien à lui : Jardin.

Georgette Purnôde

RESCONTE

Il-aveût lu lès qwate solos so Lîd je, ci d joû-là. Dispôy â matin, li cîrsteût bleu èt n'aveût-i qu' chai et là quéquès blankès flotchètes, là qu' lès arondjes, nâhèyes di s' porsûre tot glaw'zinant, s'alîf di tîmps-in-tîmps r'haper. Tot Lîdje èsteût foû. Vos n'ârîz d'djà polou trover 'ne pièce ci 'ne tèrresse, ni min.me mcte li pus p'tite bètchète d'ine fèsse tot-n coron d'on banc. So l' piece dèl Catèdrâle et è Vinâve, lès d jônes s'avît achou al tère, et nouk ni s'enn'èwarève : tot l' monde avizève ureûs ; li loupîre dé cîr riglatihéve divins lès-oûy.

On grand d jône cwér, avou 'ne bâbe et dès crolés-oûy, tchantéve dès vis ers tot tournant l' manivèle d'ine vièrlète. Lès d jins li tapît quéques çans', mins 'nn' n'aveût wêre qu'èl hoûfît lontîmps. C'è-st-adon qu'èlle-ariva, si k'win.nant inte lès d jins, loukant po-drî lèy, tote pièrdowe, âreût-on dit.

Qwand 'll' ètinda l' muzique, èle s'arèsta, louka l' d jône ome, halkina d'jusse li tîmps di s' fé k'bouter, rèscoula disconte li meûr dèl catèdrâle et s'achîha, tot douç'mint, clintchant l' tièsse po l' mis hoûter. On n' vèyève wêre sès-oûy, po-drî s' neûre tignasse, mins l' d jône ome ènnè sintéve li loukeûr qui n'èl qwitéve nin.

Qwand ri sonla qu'il-aveût fêt s' d joûrnêye, i rëbala s' vièrlète, ramassa s' tchapê et li tapa 'ne clignète clivant di s' piède inte lès d jins. Ele dimora co achowe-là, quéquès minutes, loukant tot-âtoû d' lèy : n'alève-t-i nin rim'ni ? Pwis, s' levant d'on plin còp, elle ènn'ala, sins s' ristourner.

Li fèd'dimin, li d jône ome et l' solo r'prindît leu pièce èl rowe ; li tîmps s'aveût arèsté... L'avez-v' vèyou ariver ç' còp chai ? De ni toûrnika nin, ala tot dreût wice qu'il-èsteût, li tapa deûs' treûs clignètes, et r'prindû S'plèce disconte li meûr. Et ç' fourit l' min.me djeû saqwants djoûs èn-è rote. I ri sonla adon qu'i n' d jouwève pus qu' por / èy. Ele n'èl qwitéve nin dès-oûy. Ci sèm'di-là, divant d'ènnè raler, i s'vina achîr tot-ad'lé lèy et li djâza tot doûs. Adon, èle si dresse et s' planta d'avant lu, come po dire : « Que novèle, don ? Asteûre qui nos-avans fêt k'nohance, qui rawâdes-tu po m'èminer ? »

I ramassa s' tchapê et sès treûs çans', èt li dèrit tot s' rilèvant : « Vinse avou mi, va ! Ti m'a l'èr ossi d'sseûlêye qui mi : à nos deûs, nos frans 'ne drâle di cope. Adon, hossant l' cowe, èle potch'ta tot-âtoû d' lu, èt lî lètcha l' main, divant de roter d'avant lu, come si c'èstasse lèy qui l'èminève....

Maggy FRISEE

Transmis par J-D Boussart

Extrait de « come ine saqwè è l'èr »
Edition du Caveau Liégeois, 2003

Arsène Geubel L'itinéraire d'un passionné.

Arsène Geubel est une des figures les plus représentatives de Neufchâteau. Un parcours étonnant au service de l'intelligence et de l'humanisme.

Ce samedi 15 décembre, Arsène Geubel est fait « Citoyen d'honneur » de la ville de Neufchâteau.

Un hommage amplement mérité pour cet Arlonais d'origine, né le 31 décembre 1913, qui, en 1938, dépose ses valises à Neufchâteau pour y enseigner à l'Ecole moyenne, aujourd'hui Athénée Royal

Cet humaniste passionné d'histoire et d'archéologie marquera plusieurs générations d'élèves par sa connaissance pointue du français et des langues anciennes, sa pédagogie exigeante, son immense savoir et sa joie de pouvoir transmettre ses connaissances. Le tout baignant dans un humour à la fois léger et caustique, éclairé d'une étincelle de malice.

Au niveau chestrolais, il rédige en duo avec Louis Gourdet, le monumental ouvrage « Histoire du pays de Neufchâteau, La ville-La seigneurie-Le Ban Mellier » qui paraît en 1956 chez Duculot.

Arsène Geubel fait partie, en 1968, des membres fondateurs du « Cercle Terre de Neufchâteau » qu'il présidera jusqu'en 1998 avant d'en devenir le président d'honneur.

Monsieur Geubel, un simple mot, peut-être le plus beau de la langue française : merci.

Recueilli par une ancienne élève dans
« L'Info de l'Ardenne Centrale n°329 »
Article de P. Dabe



LE COIN DES AMIS

L'AU REVOIR

Nous déplorons le décès de **Monsieur Henri VERVIER** qui s'est éteint à 84 ans en "bon papa". Nous présentons à ses enfants et à sa famille nos condoléances émues.

Une de nos membres fidèle et active, **Madame Suzanne CAMBRON** épouse du regretté Raymond Quinot s'en est allée rejoindre son mari, ce 27 décembre ;

Administratrice de plusieurs sociétés culturelles et collaboratrice avisée de son époux, elle est pour nous un exemple de dévouement, de compétence et de chaleur humaine.

Nous présentons à sa famille, à ses nombreux amis nos condoléances attristées

UNE BELLE REUSSITE

L'UGWB Union des Groupements Wallons de Bruxelles et l'APAC, Association pour la Promotion des Activités Culturelles ont organisé

le 11^{ème} Concert de Noël Wallon

dans le prestigieux auditorium WOBULIS à W.S.L

L'ensemble vocal **LYRICANTO** de Frameries, longuement applaudi, a enchanté tous les spectateurs.

Parmi la nombreuse assistance, nous remercions de leur présence M. Maingain et Mme et M. Désir.

Nos plus vives félicitations à Mme Persoons et à M. Reumont pour la part prépondérante prise dans l'organisation de cette belle après-midi musicale.

Pour le CD.
A.Lambot

CERCLES WALLONS CALENDRIER DES ACTIVITES



Janvier – Février – Mars 2008

CERCLE BORAIN DE BRUXELLES

Samedi 8 mars : Banquet spectacle

M. Rossignol 02/673.25.07

LES WALLONS DU BASSIN DU CENTRE

M. R. Bartholomé 02/426.09.85

LES TOURNAISIENS SONT LA

Samedi 12 janvier : Lundi perdu à Tournai

Samedi 18 février : In fêt les coucoubagues

Samedi 5 avril : Visite de Mariemont

M. C. Bocquet 067/55.52.74

AWWA

Samedi 19 janvier : Buffet fromage à 19h30 – Salle « Edelweiss »

Samedi 16 février : Soirée

M. J. Rassart 02/672.85.97

LE CERCLE COUVINOIS DE BRUXELLES

Samedi 15 mars : Dîner avec des produits wallons

Mme Ezersky 02/426.57.96

G.L.B.

GROUPEMENT DES LUXEMBOURGEOIS DE BRUXELLES

Samedi 19 janvier à 10h30 – Réception de Nouvel An –

« Au Repos des Chasseurs »

Mme Josy Roth – 02/268.58.58

LIGUE WALLONNE DE LA REGION DE BRUXELLES

Dimanche 24 février à 12h30 : Saint-Valentin

à la Moule Sacrée, rue des Chapeliers 1000 Bruxelles

Mme G. Lambot 02/230.03.55

CERCLE ROYAL WALLON DE WATERMAEL-BOITSFORT

Samedi 26 janvier : Dîner de Nouvel An

Samedi 29 mars : Dîner de Printemps

M. R. Gaspard 02/660.06.92

AREW, Association Royale des Ecrivains Wallons

Mercredi 9 janvier – Mercredi 6 février – Mercredi 5 mars à 17h.

Présentation mensuelle de 3 ouvrages littéraires

Espace Wallonie-Bruxelles – rue Marché aux Herbes

M. Bodson 0498/10.50.83

CERCLE ROYAL GAUMAIS DE BRUXELLES

Samedi 23 février à 15h : Grande matinée théâtrale

M. J.-M. Fox 02/672.15.31

L'ASSOCIATION CULTURELLE FRANCOPHONE DE ZAVENTEM (ASBL) vous présente :

le dimanche 27 janvier à 14h45 : Concert de musique classique, au Palais des Beaux-Arts

le samedi 23 février à 13h45 Exposition "de Gilgamesh à Zénobie" aux Musées du Cinquantenaire.

le samedi 8 mars à 13h15 ; Balade "Mr René Magritte" rue Osseghem 135 à 1090 Bruxelles

le mercredi 19 mars à 19h45 au Théâtre des Galeries "l'allée du Roi"

le samedi 19 avril: Une journée au Parc Paradisio.

le samedi 10 et dimanche 11 mai; Week-end à Paris

le samedi 31 mai : Excursion d'un jour à Spa et Stavelot samedi 14 juin Journées des Jardins et des fleurs

Plus de renseignements Xavier Jacque tél.: 068/553264

A MEDITER

ZAVENTEM

Le conseil communal a décidé de ne plus vendre de terrains communaux qu'à des néerlandophones et ce sous l'impulsion de l'échevin CD&V/NVA Eric Van Rompuy.

Les fonctionnaires communaux apprécieront la connaissance linguistique des candidats acquéreurs

SOLIDARITÉ / REMERCIEMENTS

FONDS DE COMBAT

Les piliers de la reconstruction de la Wallonie et de Bruxelles s'érigent pour et avec les Wallons et les Bruxellois qui, d'instinct, prennent leur place pour tirer vers le haut l'Espace Wallonie-Bruxelles. La Ligue wallonne de Bruxelles répond oui : elle vous invite à renforcer sa capacité d'action pour la défense et la promotion de la langue et de la culture françaises. Elle a besoin de vous. Amenez un(e) sympathisant(e) à la rejoindre. Invitez vos connaissances à visiter et à propager son site internet et son blogue.

Pour un Espace Wallonie-Bruxelles de grandeur et de fierté retrouvées. Avec vous tout est possible. Tous nos chaleureux remerciements.

LECOCQ Lucien	1050	Ixelles	15.00
JAMART Jean-Sébastien	5002	Saint-Servais	15.00
MARCHAL Emile	1200	Woluwe-St-Lambert	10.00
FRANCOIS Armand	1180	Uccle	10.00
GRAVY Marguerite	1200	Woluwe-St-Lambert	10.00
SCHMITZ Agnès	1200	Woluwe-St-Lambert	2.00
LEONARD José	1170	Watermael-Boitsfort	10.00
DE FAYS Agnès	1020	Laeken	25.00
WILLEPUT J.	1200	Woluwe-St-Lambert	15.00
ROOS Jean-Paul	1170	Watermael-Boitsfort	5.00
REMICHE Bernard	1180	Uccle	20.00
KEVERS Suzanne	1200	Woluwe-St-Lambert	12.50
DEPESTEL Georges	1040	Etterbeek	10.00
VERSTREPEN F.	1040	Etterbeek	10.00
JACQUES Christ5an	1040	Etterbeek	5.00
CAVROT Jean	1330	Rixensart	5.00
PIETTE Marcelle	1200	Woluwe-St-Lambert	10.00
DE COSTER Jacques	1200	Woluwe-St-Lambert	5.00

COTISATION - ABONNEMENT 2008

Nous vous invitons à renouveler votre cotisation ou votre abonnement pour l'année 2008. Nous comptons sur votre soutien pour poursuivre avec ardeur le combat pour la défense de notre identité francophone.

La Ligue wallonne de Bruxelles n'a que vous ; elle en est fière. Elle ne reçoit aucun subside des pouvoirs publics. C'est votre cotisation ou votre abonnement qui lui permet d'éditer un périodique mensuel et d'ouvrir un site internet ; c'est en toute liberté qu'elle exprime, avec son cœur, son attachement à la Communauté française de Belgique, à la langue et à la culture françaises. La langue française est tout à la fois la raison d'être et d'agir de la Wallonie et de Bruxelles. C'est leur âme. Toute autre considération qu'elle soit d'ordre social, économique ou politique ne peut supplanter la dignité d'ordre culturel, celle de parler français.

Adhésion – Abonnement : 10,00 €

Compte bancaire : 145-0539031-61 de la Ligue Wallonne – 1080 Bruxelles



**Dîner de la Saint-Valentin
Dimanche 18 février à 12h30
à la Moule sacrée, 22 euros**

**Réservation : M. Watrice 02.770.62.21
Mme Lambot 02.230.03.55**